



AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

AFRICAN-EUROPEAN MUSEUM PARTNERSHIP

Appel à participation Plateforme d'outils et de pratiques innovants de médiation muséale

2-3 novembre, 2026
Musée des Civilisations, Abidjan, Côte d'Ivoire

Date limite : 6 octobre 2026, 23h59 (CET)

Cet appel est lancé dans le cadre de l'initiative « Partenariat Muséal Afrique-Europe » financée par la Commission européenne et avec les contributions de la Belgique, des Pays-Bas, de la France et de l'Allemagne.

TEAM EUROPE :





CONTEXTE

Le Partenariat muséal Afrique-Europe s'inscrit dans le cadre plus large du programme européen « **Partenariats Afrique-Europe pour la culture** ». Ce cadre global réunit des programmes mettant en lien artistes, professionnels de la culture, réseaux, festivals, organisations patrimoniales et musées à travers l'Afrique et l'Europe.

Le Partenariat muséal Afrique-Europe est né d'un dialogue professionnel engagé en 2022 à Berlin entre un groupe de directeurs et directrices de musées africains et européens. Ils partageaient le constat qu'il existait trop peu de formats permettant une interaction significative sur le continent africain et entre l'Afrique et l'Europe, le partage de connaissances et la mise en place de partenariats dépassant la coopération bilatérale. En avril 2023, 60 directeurs et directrices de musées africains et européens, issus de 28 pays africains et 12 pays européens, se sont réunis lors d'un forum international à Dakar. À travers la **Déclaration de Dakar**, les signataires ont exprimé leur ambition commune de renforcer les partenariats entre les musées d'Afrique et d'Europe.

L'Union européenne, en étroite coopération avec l'Union africaine, soutient cette initiative. Un **financement de 19,9 millions d'euros** est apporté par la Commission européenne et les États membres de l'UE que sont la Belgique, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Les partenaires de mise en œuvre sont Expertise France et le Goethe-Institut. Une équipe d'assistance technique appuie la cohérence du travail de mise en œuvre.

L'initiative **Partenariat muséal Afrique-Europe** repose sur **trois piliers – expositions, collections et empowerment** – et vise à atteindre les deux résultats suivants :

1. Renforcer la coopération culturelle UE-Afrique et intra-africaine, et promouvoir le dialogue interculturel et la diversité culturelle à travers le continent ;
2. Protéger et valoriser le patrimoine culturel africain afin d'en faire un vecteur de cohésion sociale, de stabilité, de tourisme culturel, d'emploi et de croissance durable.

Dans une logique de Team Africa-Europe, cette initiative place le partenariat et la co-création au cœur de ses activités, avec la mise en place de deux instances de gouvernance :

- **Un Comité de pilotage stratégique africain-européen** (African-European Strategic Steer) valide les orientations politiques et stratégiques générales de l'Initiative. Il est composé de représentants de la Commission de l'Union africaine et de quatre de ses États membres (constituant le bureau du Comité technique



spécialisé sur la jeunesse, la culture et le sport), de la Commission européenne (représentée par la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Union africaine), ainsi que des États membres de l'UE contributeurs (Belgique, Allemagne, France et Pays-Bas).

- **Afin de favoriser une véritable approche Team Africa-Europe, un Comité consultatif africain-européen** (African-European Advisory Board) rassemble des membres du Comité des directeurs de musées créé pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar, des institutions de formation africaines et des organisations internationales.

Les groupes cibles sont principalement les musées africains et européens, les professionnels des musées, les universités et les organisations ou initiatives de formation spécialisées. **Les bénéficiaires** incluent la jeunesse, les établissements scolaires, les communautés d'origine et de la diaspora, la société civile, les artistes, les acteurs du secteur public (par exemple les ministères de la culture, de l'éducation, du tourisme, des affaires étrangères) et les acteurs du secteur privé.

La gouvernance et la mise en œuvre innovantes de cette approche Team Africa-Europe visent à garantir que l'ambition du Partenariat reste fidèle à la vision définie par les directeurs et directrices de musées africains et européens signataires de la Déclaration de Dakar.

L'Italie a rejoint l'initiative African-European Museum Partnership, en poursuivant les mêmes objectifs, à travers un projet parallèle intitulé « Strengthening African-Italian Museum Partnerships » (SAIMP – Renforcement des partenariats muséaux africano-italiens). Cette initiative se concentre sur la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et l'Ouganda. Son budget de 4 millions d'euros est mis en œuvre par l'agence italienne de coopération (AICS).

À la suite du forum de Dakar, les 60 directeurs et directrices de musées se sont accordés sur une prochaine étape claire : une enquête plus détaillée visant à cartographier les forces et les faiblesses de chaque institution, afin de faciliter la mise en relation des expertises et d'encourager le soutien mutuel au sein du réseau. Les réponses permettront d'identifier les priorités et orienteront directement le contenu de l'atelier à venir.

Conçu en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Francophonie, l'atelier portera sur **l'inclusion des jeunes et des femmes** dans le secteur muséal, autour des thématiques prioritaires issues de la Déclaration de Dakar :

- **Projets reproductibles de médiation, d'éducation artistique et culturelle ;**
- **Initiatives destinées aux jeunes favorisant leur engagement envers les musées ;**
- **Initiatives de la société civile génératrices d'idées innovantes ;**





- **Initiatives public/privé développant de nouveaux modèles économiques pour les musées.**

D'autres priorités soulevées par les directeurs et directrices de musées pourront également être intégrées.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

1) Objectif général

Un atelier participatif sera organisé afin de favoriser l'innovation, la collaboration et la résolution créative de problèmes autour de l'engagement des jeunes et des femmes dans le secteur muséal, dans le but d'accroître leur participation en tant que visiteurs, professionnels et co-créateurs de contenus culturels.

Les directeurs et directrices de musées africains et européens signataires de la Déclaration de Dakar seront activement associés à l'atelier ; les résultats et les recommandations clés issus des échanges leur seront communiqués et seront mis en lien avec l'appel à propositions associé.

2) Objectifs spécifiques

- Partager des approches innovantes d'engagement des publics, en particulier des jeunes et des femmes, dans les musées d'Afrique subsaharienne et d'Europe ;
- Développer et tester des techniques de médiation culturelle adaptées aux contextes d'Afrique subsaharienne ;
- Identifier les principaux freins et leviers à la participation des jeunes et des femmes dans le secteur muséal ;
- Générer des idées concrètes pour améliorer l'engagement et la participation de ces publics ;
- Renforcer les réseaux professionnels entre jeunes, femmes et professionnels des musées en Afrique subsaharienne et en Europe ;
- Créer un outil permettant aux musées d'évaluer l'implication des femmes et des jeunes au sein de leur institution.

3) Résultats et livrables attendus

- Un état des lieux (benchmark) des pratiques de médiation muséale et d'études de cas en Afrique subsaharienne et dans l'Union européenne est partagé ;





- Un catalogue d'outils de médiation muséale, assorti d'un protocole de réplique, permettant aux institutions muséales de repenser leur structure et leur engagement envers les jeunes et les femmes ;
- De nouveaux partenariats et réseaux professionnels sont établis.

METHODOLOGIE

L'atelier suit une approche participative, réunissant musées, technologues créatifs, artistes, professionnels de la culture et organisations de la société civile. Plutôt qu'une transmission descendante des connaissances, la méthodologie s'articule autour d'une logique démonstration → évaluation → adaptation → application pratique :

- Démonstration d'outils et de pratiques de médiation existants, partagés par les participants ou des experts invités
- Évaluation collective de leur pertinence, de leur reproductibilité et de leurs limites dans différents contextes africains
- Ateliers d'adaptation en groupes mixtes (âge, genre, profil professionnel) pour co-concevoir des versions contextualisées
- Application pratique, à travers du prototypage ou des mises en situation concrètes, avec une restitution finale

PROFIL DES PARTICIPANTS

Cet atelier s'adresse aux participants remplissant les critères d'éligibilité suivants :

- Tranche d'âge: 20-35 ans ;
- Être activement engagé(e) dans le secteur muséal ;
- Avoir mis en œuvre au moins une initiative liée à la médiation et à l'engagement des publics ;
- Être ressortissant(e) de l'UE ou d'Afrique subsaharienne.

En outre, tous les participants doivent être en mesure de démontrer les engagements suivants :

- Motivation à partager leur expertise et leur expérience concrète ;
- Maîtrise d'au moins l'une des langues de travail de l'activité (français ou anglais) ;
- Disponibilité et engagement à participer à l'intégralité de l'activité en personne ;





AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

AFRICAN-EUROPEAN MUSEUM PARTNERSHIP

- Intérêt réel pour le sujet, avec la capacité d'en porter la valorisation.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Expertise France encourage les candidatures de toutes les personnes répondant au profil ci-dessus, sans distinction de genre, de handicap, de statut marital ou parental, d'origine raciale, ethnique ou sociale, de religion, de conviction ou d'orientation sexuelle.

Toutes les candidatures doivent être soumises par courriel (museumpartnership@expertisefrance.fr), avec pour objet « Application - Innovative Museum Mediation Tools and Practices Platform ».

La candidature doit comprendre :

- Un CV (2 pages maximum), mettant en avant l'expérience pertinente en matière d'outils et de pratiques de médiation muséale ;
- Une brève lettre de motivation (1 page maximum) expliquant l'intérêt du candidat ou de la candidate pour le sujet et sa contribution attendue à l'atelier ;
- Une courte description d'une initiative concrète mise en œuvre par le candidat ou la candidate en lien avec un outil de médiation innovant, incluant le contexte, les objectifs, les résultats, ainsi qu'un lien, une vidéo ou des images ;
- Une confirmation de disponibilité pour participer à l'intégralité de l'activité en personne ;
- Les coordonnées de l'organisation ou de l'institution du candidat (le cas échéant).

Les organisateurs sélectionneront jusqu'à 25 participants sur la base du profil décrit ci-dessus.

CONDITIONS FINANCIERES ET PRATIQUES DE PARTICIPATION

Frais de voyage

Les frais de voyage à destination et au départ d'Abidjan seront remboursés conformément aux règles d'Expertise France et de l'Union européenne. Les participants seront informés en temps utile des modalités de voyage. Seuls les participants ayant assisté à l'intégralité de l'atelier pourront être remboursés.

Hébergement

La restauration et l'hébergement pour l'atelier seront pris en charge et payés par Expertise France du 1er au 4 novembre (selon les dates d'arrivée et de départ finales).





AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

AFRICAN-EUROPEAN MUSEUM PARTNERSHIP

Le lieu est accessible aux personnes en situation de handicap et peut prendre des mesures pour répondre aux besoins spécifiques des participants à cet égard. Merci d'informer les organisateurs et de fournir les informations nécessaires dans votre formulaire de candidature.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour toute question ou besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'équipe projet d'Expertise France (museumpartnership@expertisefrance.fr).

TEAM EUROPE :

